



S.N.C.H.
Réunion Régionale du 15 janvier 2010
à ANGERS

La réunion est ouverte en présence de 19 adhérents par Véronique HAMON, Secrétaire Régionale, qui remercie Yvonnick MORICE, Directeur Général du CHU d'Angers de son accueil.

Au-delà de l'ordre du jour prévu, elle rappelle l'organisation sur une journée de cette rencontre ponctuée d'un repas en commun. Elle souligne la participation de André RENAUD, Permanent National, qui est rejoint en cours de matinée par Philippe BLUA, Président du SNCH, afin de balayer outre les sujets d'actualité, et faire le point quant aux grands dossiers en cours, et les stratégies déployées par le SNCH, sont successivement abordés les sujets suivants :

1°) ELECTIONS REGIONALES ET RENOUVELLEMENT DU BUREAU

La nouvelle composition du bureau est la suivante :



- Secrétaire Régional :** M. Georges GUILLARD
Directeur-Adjoint
Centre Hospitalier des Sables d'Olonne (85)
- Secrétaires Régionaux Adjoints :** Mme Véronique HAMON
Directrice
Centre Hospitalier de Mayenne (53)
- M. Sébastien TREGUENARD
Directeur
L'HLI du Pays de Retz (44)
- Délégués de catégories :**
- **Directeurs d'hôpital :** M. Jean-Christophe ROUSSEAU (titulaire)
Directeur-Adjoint
Centre Hospitalier Départemental de La Roche/Yon (85)

Mme Martine LAMIDEY (suppléante)
Directrice-Adjointe
Centre Hospitalier de Mayenne (53)

 - **D 3 S :** Mme Nelly MILLAN (titulaire)
Directrice
Hôpital Local de Savenay (44) - **Cadres Soignants :** Mme Peggy RESMOND (titulaire)
CHU de Nantes (44)

Mme Claudine MULLER (suppléant)
CHS La Roche/Yon (85)

 - **Cadres Administratifs :** M. Jacques ROUSSEAU (titulaire)
Attaché d'Administration Hospitalière
Hôpital Local de Bouin (85) - **Cadres Techniques :** M. Pierre NASSIF (titulaire)
Ingénieur, Chef de Travaux
Centre Hospitalier de Saint-Nazaire (44)

M. Michel LEPORCHOU (suppléant)
Ingénieur DSIO
Centre Hospitalier du Mans (72)

 - **Retraités :** M. Joseph FOUCHER
- Trésorière Régionale:** Mme Dominique PRIGENT
Directrice-Adjointe
Centre Hospitalier Spécialisé Sainte-Gemmes/Loire (49)



Véronique HAMON passe la Présidence de séance à Georges GUILLARD, qui remercie les adhérents de la région de la confiance ainsi portée à la liste constituée, qui se veut tout à la fois :

- Une représentation de toutes les catégories d'E.P.S. ;
- Une présence transversale, au-delà des secrétaires départementaux, dans tous les départements, afin d'assurer le maillage territorial ;
- Une dualité de représentants, autant que faire se peut, au sein des catégories, afin d'assurer une continuité meilleure de façon syndicale sur le terrain ;
- Une représentation des chefs d'établissements – adjoints et cadres ;
- Enfin, une présence active auprès des adhérents, tant au niveau de la défense des intérêts individuels, que comme relais ascendant et descendant des démarches et actions nationales.

2°) POINT REGIONAL

- 159 adhérents ;
- Actualisation de la liste en cours ;
- Rappel de la place importante des cotisations dans le fonctionnement du syndicat ;
- Envoi aux représentants de catégories des listes correspondantes après modification ;
- Action au niveau local et notamment recherche de mise en place de section locale.

A suivre, André RENAUD assure une présentation détaillée des dossiers en cours et apporte un éclairage en réponse aux nombreuses questions des adhérents présents.

3°) NEGOCIATION PROTOCOLE CATEGORIE B

- Signature prévue par volet ;
 - Le SNCH n'exclut pas la signature de l'intégralité afin d'être dans toutes les discussions et négociations pour défendre la place des cadres, l'évolution des différents statuts de cadres afin d'éviter un nivellement par le bas.
- L'objectif reste également, au-delà de l'évolution de la catégorie B vers la catégorie A des infirmiers, de soutenir dans les négociations qui vont s'engager :
- La mise en œuvre du rapport DE SINGUY prolongé par la mission VERRIER ;
 - Création d'un collège cadres
 - Evolution du statut d'ADCH vers une grille technique revalorisante, y compris du régime et de la PFR (Prime de Fonctions et de Résultats) ;



- Evolution indiciaire des cadres de santé et des cadres supérieurs de santé y compris dans le régime indemnitaire.
- Le financement du coût de ce protocole est évalué à 1 Milliard d'€uros pour la période 2010/2016.

4°) MISSION DHOS/CNG

Présentation des contenus et calendriers des réflexions et négociations engagées sur la période de janvier à mars 2010 pour respectivement :

- Le Statut des Directeur d'Hôpital :
 - Référentiel métier
 - Management
 - Evolution statutaire
- Le statut des D3S
- Le Statut des Directeur de Soins

Des réunions de synthèse ponctuent chaque mois ce cycle de rencontre.

- La position du SNCH est clairement d'aboutir à des négociations statutaires avec à la clé des revalorisations des grilles et indices des statuts et des régimes indemnitaires, en s'appuyant sur l'annonce par le Ministre de l'indispensable corolaire entre responsabilité accrue et reconnaissance statutaire et financière.

- Philippe BLUA précise sur ce point les attentes fortes au niveau indemnitaire :

- Revalorisation des plafonds de primes ;
- Réorganisation part taux fixe/part variable ;
- Les primes spécifiques liées à l'exercice de nouvelles fonctions :
 - multisites (idem médecins),
 - direction de site dans le cadre des réorganisations territoriales et des CHT.
- Primes de risque notamment pour les postes difficiles et certaines missions limitées dans le temps ;
- Régime indemnitaire lié à la prise en compte de l'implication dans la gouvernance.

- Question posée du transfert au CNG de la gestion des fonds liés au CET, eu égard aux disparités territoriales constatées.

5°) DIRECTEURS DES SOINS

- Rattachement de la gestion au CNG avec une dimension nationale ;



- Mise en œuvre d'élections en juin ;
- Mise en place à suivre :
 - CAPN
 - CCN
- Approche retenue par le SNCH :
 - Représentativité des 120 directeurs des soins adhérents au sein des deux groupes ;
 - Campagne de terrain avec vraisemblablement l'appui d'un cabinet extérieur ;
 - Positionnement sur la différenciation des métiers et la légitimité de catégories de directeurs distinctes contrairement à la position de la CFDT qui propose une fusion DH/D3S/DS.

6°) MISE EN ŒUVRE DE LA LOI HPST

- Balayage des différents volets de la loi et de leurs impacts sur l'hôpital tant au niveau :
 - Des instances (consultations de surveillance) ;
 - De la gouvernance et positionnement des élus) ;
 - Contrats des médecins non PH.
- Mise en place d'une commission de suivi de la loi sous l'égide du sénateur FOURCADE.

7°) EVOLUTION DES CADRES DE DIRECTION

- Nouveau positionnement liés à la loi HPST ;
- Evolution du cadre statutaire au travers de contrats de Droit Public, notamment pour les postes les plus difficiles ;
- Evolution et accent portés sur la responsabilité et le fonctionnement, dans le contexte de la mise en place des ARS, comme de développement des coopérations (CHT, GCS, directions communes, ...) qui doivent se traduire au niveau statutaire et des rémunérations ;
- Caractère peu probable d'évolution de grilles indiciaires, sauf peut-être pour les emplois fonctionnels ;
- Contexte d'intégration brutale du Conseil Général des Hôpitaux à l'IGAS avec mise en place d'une commission de sélection, à visée de "filtrer les entrées" dans le nouveau cadre et missions d'exercice ;
- Evolution de l'EHESP, et notamment du soutien du SNCH à l'ouverture d'une troisième voie de recrutement à l'image d'autres formations (ENA, ...).



8°) LOGEMENTS DE FONCTIONS

- Sortie du décret et arrêté attendus depuis de nombreuses années ;
- Application immédiate des textes qui viennent de paraître récemment ;
- Cadre indispensable à une clarification souhaitée de longue date par la profession ;
- Différentiation des positions selon nécessité absolue ou nécessité de service ;
- Mise en exergue de situations particulières auxquelles il doit être apporté des solutions au cas par cas dans le nouveau cadre réglementaire.

* * *

A l'issue d'une réunion fructueuse en échanges et d'une densité soulignée par nombre de participants, la séance est levée à 16 heures après qu'a été annoncée une prochaine rencontre d'ici la fin de l'année 2010.

Les secrétaires départementaux sont également invités à réunir les adhérents au moins une fois l'an.

Enfin en marge de cette séance, Georges GUILLARD s'entretient avec les représentants de la section locale SNCH du CHS Georges MAZURELLE de la Roche/Yon, afin d'évoquer les difficultés que rencontrent des cadres soignants au sein de cet établissement depuis quelques mois. Au-delà des démarches préconisées et d'une possible intervention auprès de la Direction, il a été convenu d'un suivi régulier de la situation avec les acteurs concernés.